



Manifestation au ministère de l'Éducation nationale, le 11 février, à l'appel des organisations syndicales CGT, FO, SNES, SUD.

Photo Informations ouvrières

## “La réforme, on n'en veut pas”

Le 12 mars, les organisations syndicales nationales des lycées et collèges appellent à la grève pour « le retrait des réformes » du gouvernement. Une grève nationale, dans l'unité, sur de vraies revendications, contrairement aux grèves du 23 mars appelées pour « un débat » sur une « réforme » des retraites. On a vu où conduisent « débats » et « référendum » : ce lundi 1<sup>er</sup> mars, La Poste devient une société anonyme en application des directives de l'Union européenne.

Les contre-réformes dans l'Éducation nationale, celle du lycée comme celle de la formation des maîtres, constituent un véritable basculement, comme la loi Bachelot pour les hôpitaux et le système de santé. Ces contre-réformes remettraient en cause tout le système d'instruction publique conquis depuis des décennies par la classe ouvrière pour arracher ses enfants à l'exploitation patronale. Avec la réforme du lycée, les élèves n'auraient plus le même enseignement d'un établissement à l'autre.

Les professeurs ne pourront plus faire leur métier, c'est-à-dire transmettre des connaissances dans leur discipline. Et le baccalauréat, diplôme national couronnant les études secondaires et ouvrant l'accès aux études supérieures, n'aura plus aucune valeur. C'est contre ce bouleversement, pour préserver un acquis de civilisation, que les enseignants et leurs syndicats, avec les parents de leurs élèves, se mobilisent. Assemblées générales, délégations dans les rectorats, manifestations, grèves exigent les moyens d'enseigner et le retrait de la « réforme » du lycée, à laquelle le gouvernement voudrait les associer. « On ne va quand même pas discuter de quels cours, quelles matières on choisit de sacrifier. La réforme, on n'en veut pas », disent-ils.

Isabelle RÉMY

Enquête

Le 12 mars, les organisations syndicales nationales des lycées et collèges — SNCL-FAEN, SUD-EDUCATION, SNETAP-FSU, SN-FO-LC, SNEP-FSU, CGT, SNES-FSU et SNALC-CSEN — appellent à une grève nationale. Deux contre-réformes concentrent la colère des enseignants.

# Parents, voilà pourquoi les professeurs de vos enfants seront en grève le 12 mars

## Les enseignants ne veulent pas de la “réforme” du lycée

Le savez-vous ? Cette réforme reprend, en l'aggravant, le projet que Nicolas Sarkozy avait dû retirer en décembre 2008 face à la mobilisation des enseignants et des lycéens. Elle devrait s'appliquer dès la rentrée 2010 en classe de seconde.

## Au cœur de la réforme : l'autonomie des établissements

Rendez-vous compte, au moins 10 h 30 par semaine et par classe seront définies localement ! C'est donc chaque lycée qui établira le volume et le contenu de certains enseignements, comme « l'aide individualisée », les enseignements d'exploration pour lesquels il n'y a ni programme ni contenu national. « L'“aide individualisée” vient à la place des horaires de cours amputés par la réforme. Chaque établissement va décider ce qu'il en fait. Il n'y aura pas le même enseignement d'un lycée à l'autre. Il n'y a plus d'égalité. Cela compromet le baccalauréat à terme. Dans le même lycée, les disciplines vont être en concurrence, puisqu'il va falloir se battre pour savoir si l'on affecte les heures au français, aux mathématiques, à l'histoire... Et finalement, ce sera des choix budgétaires et comptables » (Françoise Colomb, syndiquée au SNES, cité scolaire Jean-Jaurès, à Montreuil [Seine-Saint-Denis], professeur d'histoire-géographie, à Informations ouvrières, le 11 février).

Le gouvernement voudrait, à travers un « conseil pédagogique », associer les enseignants à la répartition de ces heures. « On ne va quand même pas discuter de quels cours, quelles matières on choisit de sacrifier. » « La réforme, on n'en veut pas. C'est comme pour les retraites : il faudrait discuter de travailler toujours plus longtemps pour des retraites toujours plus petites. Ça suffit », disent les professeurs du lycée Jean-Monnet, à Crépy-en-Valois (Oise), réunis en assemblée générale le 23 février avec leurs sections syndicales SNES et FO.

## Menace sur le baccalauréat

Parents, vous l'avez compris, comme l'enseignement ne sera pas le même partout, le baccalauréat, comme examen de fin d'études secondaires avec des épreuves anonymes et comme diplôme national disparaîtrait, remplacé par un vague « certificat » sans valeur nationale. Le baccalauréat, premier diplôme universitaire, est le « carcan » à faire sauter pour adapter l'enseignement secondaire à l'autonomie et la privatisation des universités.

Les enseignants du collège-lycée Henri-IV, à Béziers (Hérault), et leurs sections SNES-SNEP-FSU, parce qu'ils défendent « les horaires et les programmes nationaux, le bac national, nos statuts nationaux, garants d'un enseignement de qualité égal pour tous », exigent l'abrogation des décrets sur la réforme du lycée.

## Une réduction massive du nombre d'heures d'enseignement

– En seconde, votre enfant aura une demi-heure en moins en français, en sciences de la vie et de la terre (SVT), en sciences physiques et en histoire-géographie.

– En première, les deux heures de mathématiques seront supprimées en série L, ainsi que les deux heures d'option de maths en ES, une heure de maths en S, une demi-heure de physique et une demi-heure de SVT en S.

– En terminale, votre enfant n'aura plus d'histoire en S et il perdra une demi-heure de maths et une heure d'économie en ES.

– Les dédoublements et les travaux pratiques, notamment, sont supprimés.

– En langues, l'enseignement ne se fera plus par classe, mais en « groupes de compétences ». En seconde, votre enfant se retrouvera avec des élèves de première ou terminale et les groupes de première et deuxième langues seront mélangés.

I. R. ■

“On ne va quand même pas discuter de quels cours, quelles matières on choisit de sacrifier”

Des professeurs de lycée

## Non à la mastérisation

Cette réforme prévoit le recrutement des futurs enseignants après l'obtention d'un master (bac + 5) d'enseignement qui n'est pas lié à une discipline. Ce diplôme ne débouchant sur rien d'autre que l'enseignement, les milliers d'étudiants qui n'auront pas le concours constitueront une main-d'œuvre précaire et bon marché permettant d'économiser des milliers de postes. La réforme supprime l'année rémunérée de fonctionnaire stagiaire (16 000 à 18 000 euros), remplacée par des stages pendant le master (3 000 euros pour 108 heures par an). Les nouveaux titulaires seront mis devant des classes, sans formation, à temps plein.

Dans une réunion avec les parents au collège Les Caillols, à Marseille, les professeurs dénoncent : « 9 000, 11 000, 13 500, 16 000 » suppressions de postes chaque année, ajoutant : « Avec la réforme de la formation des enseignants, des jeunes étudiants sans formation vont être catapultés dans les établissements pour faire 108 heures de cours. Vous savez, enseigner, ça s'apprend. On a besoin de notre année de stage. »

Elle « place les stagiaires dans une situation professionnelle intenable et inadmissible, tout en affectant la scolarité de nombreux élèves », écrivent les sections départementales SNES, SNEP, SNUEP, SN-FO-LC, SNALC, CGT Educ'action, SNCL, SUD Education de la Vienne dans leur appel à la grève le 12 mars, chiffrant à environ 150 le nombre de postes ainsi économisés dans le département.

## REPORTAGE

# “Le 12, au moins c’est clair, on sait pourquoi on y va et on est tous unis”

A une semaine de la grève nationale du 12 mars, la mobilisation s’amplifie contre les conséquences des réformes gouvernementales.

Avec nos correspondants à Evreux, dans l’Oise, la Somme et l’Hérault.

Les syndicats nationaux des lycées et collèges SNCL-FAEN, SUD-Education, SNETAP-FSU, SN-FO-LC, SNEP-FSU, CGT, SNES-FSU et SNALC-CSEN ont lancé un appel « à une journée de grève nationale et de manifestations le vendredi 12 mars », demandant « au ministre le retrait de réformes dictées en grande partie par la recherche frénétique d’économies budgétaires conduisant à la suppression massive d’emplois ».

Un véritable point d’appui pour les enseignants, qui rejettent les réformes du gouvernement et sont confrontés aux suppressions d’heures et de postes prévues pour la rentrée 2010 en application de ces réformes.

## UNE MOBILISATION EN PROFONDEUR, QUI VIENT “D’EN BAS”

C’était avant les congés et l’appel au 12 mars. 45 enseignants du collège-lycée Henri-IV, à Béziers (Hérault), réunis en assemblée générale avec leurs sections syndicales SNES et SNEP, votaient, unanimes, une motion exigeant l’abrogation des décrets sur la réforme du lycée. « Pour faire reculer le gouvernement et gagner sur nos revendications, les fédérations syndicales devraient réaliser l’unité pour appeler à des assemblées générales dans les établissements, où serait débattue la question de la grève jusqu’au retrait », précisaient-ils.

## DANS LES COLLÈGES AUSSI : “ON NE POURRA PAS TRAVAILLER DANS CES CONDITIONS”

Dans l’Oise, « avec près de 700 heures supprimées, c’est l’équivalent d’un collège qui disparaît dans le département ! ». « On ne pourra pas travailler dans ces conditions, c’est l’école que l’on cherche à détruire », disent les enseignants. Des assemblées générales se tiennent dans l’unité des syndicats, et, parfois, décident la grève pour aller chercher les revendications à l’inspection académique. Dans les assemblées générales, on discute des moyens de les arrêter, de la grève du 12 mars. On veut les heures, les postes, on veut le retrait des réformes qui détruisent notre statut, notre métier. « Le 12, toute la profession est unie sur les mêmes revendications ! » Dans plusieurs établissements, des appels communs pour le 12 mars sont décidés.

## “TROP, C’EST TROP !”

Réformes destructrices, suppressions de postes et de filières... Pour les enseignants d’Evreux, « trop, c’est trop ! ». Au lycée polyvalent Modeste-Leroy, six postes seraient supprimés à la rentrée 2010, la filière électrotechnique fermée et la productique menacée. Un des professeurs à ses collègues : « Je me suis toujours battu pour mes “gamins” et l’avenir de ma section. A mon avis, j’ai trop rêvé... Le remerciement de tout ça, c’est la suppression de postes, et nous, profs de technique, savons très bien à quoi cela correspond pour notre avenir professionnel avec tous ces licenciements. »

Lors de l’assemblée générale, « une lettre de quatre pages au recteur est rédigée, qui fait le décompte (...) des heures qu’il nous manque avec les trois sections de l’établissement FO-SNES-CGT. Le rejet de toutes les contre-réformes est repris avec force. Les collègues se félicitent qu’il y ait enfin un appel national à la grève lancé le 12 mars par la quasi-totalité des fédérations et sur la base du retrait de toutes les contre-réformes. »

Au lycée Jean-Monnet, à Crépy-en-Valois (Oise), en sciences économiques et sociales, en seconde, les dédoublements sont supprimés et les cours prennent la forme d’un enseignement « d’exploration ». « Ce qui a mis le feu



Photo Informations ouvrières

Amiens (Somme). Mobilisation contre 50 fermetures de classes dans les écoles et les suppressions de postes en collège.

## “On est capable de sortir 143 milliards d’euros pour les banques, mais nos postes, on ne pourrait pas les maintenir ?”

De notre correspondante Dominique Reitzmann

L’appel des syndicats (1), 450 enseignants et parents, principalement d’Amiens, se sont réunis le 26 février en assemblée générale, jour du comité départemental de l’Education nationale chargé d’entériner la fermeture de 50 classes dans les écoles et les suppressions de postes en collège, notamment. A Amiens, de nombreuses écoles étaient fermées, un instituteur sur deux et plusieurs collèges du département étaient en grève.

La première chose qui frappe, c’est le nombre de participants, rarement atteint, impressionnant. La deuxième, c’est l’étendue des dégâts : toutes les écoles, tous les collèges et lycées sont touchés. La « réforme » des lycées et les autres mesures menacent de tout casser. Un parent d’élève exprime son indignation face à la casse de l’école maternelle au profit des jardins d’éveil payants ; des directeurs d’école font état de pressions ; des professeurs d’école expliquent que des classes à 29 élèves avec trois niveaux différents sont ingérables ; un professeur insiste sur le scandale de la réforme des lycées, qui aboutit à supprimer 5 ou 6 postes dans un seul établissement et à des horaires diffé-

rents selon les lycées... Un participant s’adresse à la tribune, composée des représentants de tous les syndicats départementaux : « Ce qui est bien, c’est de vous voir là tous ensemble, ce n’est pas souvent, et c’est comme ça qu’on pourra gagner. » Le texte adopté par l’assemblée affirme : « Notre

**La première chose qui frappe, c’est le nombre de participants, rarement atteint, impressionnant. La deuxième, c’est l’étendue des dégâts : toutes les écoles, tous les collèges et lycées sont touchés**

colère et notre volonté d’obtenir le maintien des 50 classes, des décharges et des postes en collège sont intactes. Nous constatons que la mobilisation commence à prendre de l’ampleur, que l’unité des enseignants avec les parents se concrétise et grandit. »

Nous interrogeons un professeur, syndicaliste au collège du Ponthieu, à Abbeville, en grève à 100 % depuis le début de la semaine contre la suppression de 56 heures de cours par semaine, l’équivalent de 3 postes et d’une classe de 5<sup>e</sup> : « L’inspecteur d’académie se cantonne à l’éventuelle attribution d’une quinzaine d’heures supplémentaires. Nous sommes loin des 56 heures que nous exigeons. » Elle fait état d’« un ras-le-bol », avant de conclure : « On est capable de sortir 143 milliards d’euros pour aider les banques, mais nos postes, on n’aurait pas les moyens de les maintenir ? Pour gagner, nous devons aussi nous battre à l’échelle nationale. Rendez-vous le 12 mars. »

(1) CGT, FO, FSU, SGEN-CFDT, SUD, et UNSA.

aux poudres, c’est l’annonce de l’arrivée de deux inspecteurs après la reprise des cours » pour informer les personnels du contenu de la réforme du lycée et surtout discuter de la manière dont elle sera mise en œuvre dans l’établissement. Mais pour les professeurs, « la seule chose à discuter, c’est comment on fait

pour qu’ils la retirent ». Une assemblée générale, avec les sections syndicales SNES et FO, décide d’un texte pour appeler l’ensemble des collègues à la grève le 12 mars, car « le 12, au moins c’est clair, on sait pourquoi on y va et on est tous unis ».

## ÉDITORIAL

## A minima

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

Abstention ou vote (par défaut) pour l’opposition : c’est un rejet massif du gouvernement Sarkozy et de sa politique qui semble devoir s’exprimer dans les élections régionales. Tel est du moins le pronostic partagé par les commentateurs attirés.

Curieusement, comme s’il était urgent de « sauver le soldat Sarkozy », c’est le moment où surgissent des secours venus d’où on ne les attendait pas.

Le directeur des *Echos* (journal de la classe capitaliste) se félicite de ce qu’il appelle la « grande alliance » entre Sarkozy et Bernard Thibault. Une alliance, précise-t-il, qui n’est « évidemment ni officielle ni permanente », mais « légitime », car elle fixe un cadre permettant de « déminer l’avancée des réformes en les négociant largement et directement avec les partenaires sociaux », et « d’éviter des embrasements ».

Dans *Le Monde*, Michel Noblecourt, partisan avéré de l’association capital-travail, évoque à propos des retraites la « négociation sous contrainte ». Noblecourt se félicite : « Le Parti socialiste se dit prêt à discuter. » Il se félicite également de ce que cinq organisations syndicales aient « décidé une journée nationale d’action à minima le 23 mars pour que la réforme prenne en compte “le niveau des pensions, l’emploi, le financement, la pénibilité, le Code des pensions et la réduction des inégalités” ». Pour Noblecourt, la messe est dite. Il y aura le « débat » avec les partis (*lire page 4*) et avec les syndicats. Et puis, au bout du débat, la contre-réforme : Noblecourt annonce comme déjà acquis « un nouvel allongement de la durée des cotisations au-delà des 41 ans prévus en 2012 (41,5 ou 42 ans en 2020 ?) ». Et, entre les deux, comme un passage obligé, il y aura eu la mobilisation « a minima » du 23 mars, à laquelle appellent aussi bien les organisations syndicales citées que les partis de l’opposition, journée du 23 mars qui exige un « débat »... déjà programmé par le gouvernement. Un « débat » dont la seule fonction est de légitimer par avance la contre-réforme des retraites.

Mais au fait, qu’est-ce qui la justifie, cette contre-réforme ?

Les 32 milliards d’exonérations de cotisations sociales versés chaque année aux patrons ? Les 46 milliards versés chaque année comme intérêts de la dette externe aux groupes financiers et aux spéculateurs ? Les centaines de milliards mis à disposition des banques pour les renflouer durant l’année 2009 ? Noblecourt dévoile le pot aux roses. « Alors que la France est surveillée par la Commission européenne sur ses déficits publics et son endettement, le but de la réforme des retraites est aussi de donner un signal fort à Bruxelles et aux marchés. »

Dans une situation où des centaines de milliers de chômeurs supplémentaires sont d’ores et déjà annoncés pour cette année 2010, et où, de toute part, la classe ouvrière exprime son rejet de la politique du gouvernement, ne faut-il pas au contraire affirmer clairement, nettement et à haute voix que rien ne justifie une quelconque « réforme des retraites » ? Rien ne justifie le « débat », piège auquel Sarkozy invite les dirigeants de la gauche, qui s’y prêtent avec complaisance, et les responsables d’organisations syndicales, qui en font le thème d’un 23 mars « a minima ».

Tout exige au contraire de bloquer l’offensive sur les retraites. Tout exige de forger l’unité, refusant tout consensus, autour du mot d’ordre « Ne touchez pas à nos retraites ! ». Une unité dont le meeting de La Garde dessine les contours (*lire page 8*).